

VOTONS POUR UN QUÉBEC PLUS DÉMOCRATIQUE



Avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale

A/S Monsieur Louis Breault
Secrétaire de la commission des institutions
Commission des institutions, Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035 rue des Parlementaires, 3^{ème} étage,
Québec, Québec
G1A 1A3

Présenté par

Centre de femmes de la MRC de Bonaventure
Femmes en Mouvement
152-A, ave. Grand-Pré
Bonaventure, Québec
G0C 1E0

Et

Centre de femmes de la MRC d'Avignon
Centr'Elles, comité d'action des femmes d'Avignon
723, boulevard Perron
Carleton, Québec
G0C 1J0

Table des matières

Qui sommes-nous	3
Les services	4
Les activités éducatives	4
L'action collective	4
Résumé de notre mémoire	5
Introduction	6
Notre position plus en détail	8
1 ^{ère} proposition	8
2 ^{ième} proposition	9
3 ^{ième} proposition	9
4 ^{ième} proposition	10
5 ^{ième} proposition	10
Conclusion	12
Nos recommandations	13
Demande d'audition	14

Qui sommes-nous?

Les Centres de femmes de la MRC de Bonaventure et de la MRC d'Avignon, sont des ressources dynamiques et polyvalentes gérées par et pour les femmes de leur milieu. Enracinés dans leur communauté depuis de nombreuses années, 25 ans pour Femmes en Mouvement et 20 ans pour Centr'Elles, les centres sont en mesure de bien connaître et bien comprendre les besoins, les problèmes et les revendications des citoyennes de nos MRC.

Les Centres de femmes sont un lieu privilégié pour des milliers de québécoises. Ils offrent aux citoyennes de nos MRC un endroit d'appartenance et de transition, une alternative à leur isolement et un réseau d'éducation et d'action. Les femmes qui viennent dans les Centres sont considérées comme des participantes à part entière et non comme des usagères, des bénéficiaires ou des clientes.

L'orientation et nos pratiques sont féministes. Par cela nous entendons :

- ✓ Favoriser une prise de conscience des stéréotypes sexistes ;
- ✓ Favoriser une prise de conscience des causes socio-politiques des problèmes rencontrés individuellement, ce qui a pour effet de déculpabiliser les femmes ;
- ✓ Avoir confiance dans le potentiel de chaque femme, valoriser ses connaissances et ses expériences ;
- ✓ Soutenir les femmes dans des démarches d'autonomie leur permettant d'acquérir plus de pouvoir sur leur vie, respecter leur cheminement et leurs choix ;
- ✓ Stimuler l'entraide, le soutien et la solidarité entre les femmes ;
- ✓ Rechercher des solutions collectives aux besoins et intérêts des femmes ;
- ✓ Susciter la participation des femmes à la vie démocratique et sociale ;
- ✓ Démystifier le rôle des travailleuses de façon à développer des rapports égaux et équitables entre elles et les participantes.

Les Centres refusent de découper la réalité des femmes en mille et une problématiques, isolées les unes des autres. Cette approche polyvalente favorise une intervention sur toutes les facettes de la vie des femmes, misant sur ce qu'elles perçoivent individuellement et collectivement de leurs situations et de leurs expériences. Nous

n'intervenons non pas sur une problématique en particulier, mais sur la condition féminine dans son ensemble.

Les Centres de femmes se sont donnés trois mandats : les services, les activités éducatives et les actions collectives.

✓ Les services

Les femmes qui vivent des situations difficiles peuvent se présenter dans les Centres. Elles sont accueillies par des travailleuses pouvant offrir l'écoute, le support, des références et l'accompagnement et ce, en toute confidentialité. Ce soutien individuel est offert au besoin et non dans le cadre d'une démarche formelle de suivi individuel. Par conséquent, la nature de l'aide individuelle offerte dans les Centres ne requiert aucunement l'ouverture de dossiers dans lesquels sont consignés des informations sur les femmes.

Les femmes sont libres de se présenter sans rendez-vous, de façon anonyme, et au moment où elles en éprouvent le besoin. Les travailleuses n'ont pas à déterminer la nature du ou des problèmes des femmes qui dévoilent leurs difficultés et leurs malaises. Elles les supportent dans l'affirmation de leurs besoins et désirs, elles les accompagnent dans la recherche de solutions aux problèmes qu'elles ont elles-mêmes identifiés.

✓ Les activités éducatives

La démarche éducative des Centres est collective, les femmes étant les actrices de leur cheminement. Les femmes systématisent les connaissances tirées de leurs vécus. Elles font des apprentissages qui servent à faire des choix et à résoudre des difficultés. Les activités éducatives visent l'action puisque c'est ensemble que les femmes pourront agir sur les causes socio-politiques, économiques et culturelles des injustices dont elles souffrent.

✓ L'action collective

Les actions collectives visent l'équité, l'égalité en droits pour les femmes et la justice sociale. La participation aux actions collectives permet aux femmes d'être présentes dans la vie sociale en tant que citoyennes actives, critiques et solidaires.

Solidaires, les 100 Centres de femmes du Québec travaillent en concertation avec les groupes communautaires et des regroupements communautaires tant régionaux que nationaux.

Résumé de notre mémoire

Nous sommes heureuses que le gouvernement du Québec tienne une consultation sur le mode de scrutin qui, nous le souhaitons, entraînera des changements importants. Bien que les propositions contenues dans le document de consultation soient une avancée nous croyons que nous devons aller beaucoup plus loin.

Nous croyons tout d'abord qu'il est primordial de respecter la volonté populaire exprimée par le vote lors des élections, sans cette prémisse de base nous ne pouvons parler de démocratie.

Pour y arriver nous proposons :

- ✓ Que chaque vote compte réellement et que l'on ne se retrouve pas avec des votes "perdus".
- ✓ Qu'il y ait deux votes, afin que toutes les électrices et tous les électeurs possèdent toute la latitude pour exprimer leurs choix.
- ✓ Que l'un des votes représente le choix pour le candidatEs de la circonscription et le deuxième, le choix pour un parti politique.
- ✓ Que nous ayons une liste compensatoire qui tienne compte de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la représentation des régions et enfin qui permet aux représentantEs des communautés ethnoculturelles de s'y retrouver.
- ✓ Qu'un ensemble de mesures soit prises pour encourager les partis politiques à soutenir et encourager la participation des femmes et des représentantEs des communautés ethnoculturelles.

En fait, nous croyons que c'est seulement aux prix de ces modifications que nous pourrions restaurer la confiance des québécoisEs dans leurs institutions politiques. Rappelons-nous que ce débat a commencé dans les années 1960 et que nous n'avons pas beaucoup avancé depuis. Il est plus que temps d'agir.

Introduction

D'entrée de jeu nous sommes d'accord avec les partisanEs du changement pour ce qui est de l'intérêt d'une révision du mode de scrutin. En effet, depuis quelques années déjà, nous entendons les femmes qui viennent dans nos Centres parler du monde politique de façon de plus en plus désabusée. Mais pourquoi sont-elles si désenchantée?

Pourquoi les citoyenNes du Québec ne se sentent plus concernées par la politique. Pourquoi sont-ils désabusés? Alors que nous pouvons toutes et tous avoir accès facilement à nos députéEs, alors que nous pouvons nous prononcer dans les médias sur des enjeux majeurs pour notre société, alors que nous pouvons manifester dans les rues, devant les bureaux de nos éluEs ou encore devant le parlement. Alors que nous pouvons nous prononcer lors de commissions parlementaires, de forums, de consultations... Alors que nous pouvons questionner, appuyer, sonder, dénoncer, critiquer, approuver...

Évidemment, il y a les frasques des politicienNEs, les petits et les gros scandales, la petite politique, les chicanes entre fédéralistes et séparatistes, les discours, pas toujours cohérents sur la pauvreté, la solidarité, la justice sociale, les sociétés d'État qui se transforment en entreprises d'État, la langue de bois, les promesses, les promesses et encore les promesses...

Lors de différentes discussions dans nos Centres, il n'est pas rare d'entendre une ou plusieurs participantes dire qu'elles ne voient pas l'utilité d'aller voter. Selon plusieurs, cela ne change rien, la preuve c'est qu'à deux reprises dans notre histoire récente, il est arrivé au Québec qu'un parti politique récolte plus de vote et que ce soit un autre parti qui remporte les élections. Alors, dans ces conditions, comment pouvons-nous penser que notre vote compte vraiment. C'est pourquoi souvent une partie des électrices et des

électeurs votent pour le moins pire des deux ou encore donnent un vote «stratégique» afin de bloquer l'élection d'un parti qui ne correspond pas à leurs valeurs.

Nous pensons que des citoyenNEs qui composent une grande partie de la population du Québec croient que la démocratie n'existe plus. Que la sphère politique est dominée par une élite qui ne connaît pas leur quotidien.

Comment les en blâmer lorsque nous assistons impuissantes, à chaque année, à l'adoption de lois sous baillons, au démantèlement de l'État, ou encore au non respect par le gouvernement de ses propres lois ou promesses.

Notre position rejoint celle du Collectif Féministe et Démocratique que nous endossons pleinement. Toutefois, dans le présent mémoire, nous nous attarderons seulement à quelques aspects de la réforme proposée. Nous avons eu peu de temps pour prendre connaissance du dossier et de ses multiples facettes. Nous ne sommes pas des spécialistes de la question et c'est pourquoi nous avons décidé de mettre l'accent sur les enjeux qui nous semblent les plus importants pour les femmes et notre région.

Si l'on en croit le titre du document de consultation *«Le mode de scrutin, votre opinion est fondamentale!»* nos propositions devraient être prises en considération. Nous espérons que cette fois-ci, il y aura plus qu'apparence de démocratie.

Notre position plus en détail

Le gouvernement du Québec nous propose de remplacer l'actuel mode de scrutin, uninominale majoritaire à un tour, par ce qu'il qualifie lui-même d'un mode de scrutin mixte et compensatoire. Toutefois, bien que ce modèle représente un pas en avant, nous croyons qu'il ne va pas suffisamment loin, puisqu'il ne corrige que partiellement les inégalités de vote, qu'il ne permet pas d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes et qu'il ne favorise pas le pluralisme politique.

Les changements souhaités

Nous croyons que si nous voulons rendre le système politique plus démocratique il faut permettre à chaque citoyenne et citoyen de notre province d'y participer pleinement et réellement. Pour ce faire, il est essentiel que le nouveau mode de scrutin permette l'atteinte de 5 grands objectifs.

Soit :

- ✓ **Respecter le plus fidèlement possible la volonté populaire;**
- ✓ **Refléter le pluralisme politique;**
- ✓ **Viser une représentation égale entre les femmes et les hommes;**
- ✓ **Respecter l'importance des régions dans la réalité québécoise;**
- ✓ **Incarner la diversité québécoise.**

Nos propositions

Pour réaliser ces 5 objectifs nous n'avons d'autres choix que de proposer des modifications aux propositions gouvernementales.

1^{ère} proposition

Instaurer deux votes distincts

Nous croyons que l'instauration de deux votes distincts va permettre aux citoyenNEs d'exprimer ses choix de façon plus clair. Ainsi nous pourrons voter pour le ou la candidate de notre choix dans notre circonscription et en plus voter pour le parti de notre choix. De cette façon, la volonté populaire sera respectée et **chaque vote sera comptabilisé.**

Il est vrai que cela modifiera les habitudes des québécoisEs et qu'il faudra informer les électrices et les électeurs de ces changements. Mais à notre avis, cela sera une formidable occasion pour sensibiliser les citoyenNEs à la vie démocratique de notre pays.

2^{ième} proposition

Établissement d'une compensation nationale

Le fait que la compensation soit établie à l'échelle nationale nous semble plus démocratique. Cela permet une réelle prise en compte de tous les votes. Nous souhaitons qu'au moins 40% des sièges de l'Assemblée nationale soient répartis en proportion du nombre de votes obtenus par les partis à la grandeur du Québec.

3^{ième} proposition

Recours à des listes nationales et encadrement de la composition des listes.

Il est important qu'une liste nationale soit présentée par chaque parti et que cette liste respecte un certain nombre de critères. Tout d'abord, l'alternance entre les femmes et les hommes, en commençant la liste avec une femme. De cette façon, nous croyons que l'atteinte d'une réelle égalité sera assurée.

Nous nous devons de reconnaître l'égalité entre les femmes et les hommes dans la représentation politique. Il est vrai que, depuis 1940, la place des femmes en politique est plus visible, mais cela n'est pas le fruit du hasard ou encore d'une soudaine préoccupation de nos dirigeants. C'est plutôt le résultat d'une mobilisation des québécoises pour faire valoir leurs préoccupations. N'oublions pas qu'il a fallu 21 ans afin qu'une première femme soit élue à l'Assemblée nationale, et que, encore

aujourd'hui, nous n'avons seulement que 38 femmes élues sur 125 parlementaires dans cette institution.

Nous souhaitons aussi retrouver, dans la première moitié des listes nationales, la représentation de toutes les régions. Nous tenons à souligner l'importance pour la Gaspésie, compte tenu de l'étendue géographique de son territoire, de conserver deux circonscriptions électorales. Nous croyons qu'il est important de préserver le lien entre les éluEs et les citoyenNEs. Un territoire trop grand pour unE seulE éluE risque de créer un déficit démocratique et avoir, pour conséquence, d'augmenter le désintérêt face à la politique régionale.

Pour s'assurer que la liste représente le plus fidèlement possible notre société, il est important que des personnes issues des diverses communautés ethnoculturelles y soient inscrites. Toutefois, nous souhaitons qu'elles se retrouvent en début de liste afin que l'exercice démocratique, soit pour elles aussi, effectif.

4^{ième} proposition

Atteindre l'égalité

Les québécoises représentent 52% de la population, elles ont transformé le Québec en militant contre les violences faites aux femmes, pour le libre choix, pour l'équité salariale, pour le partage du patrimoine familial, pour des services à la petite enfance, pour une loi sur le salaire minimum, pour les droits des immigrantEs, pour la reconnaissance du travail des aidantEs «naturelLEs», pour l'accès aux soins de santé, pour un partage des richesses plus équitables, pour l'accès aux études, etc...

Nous considérons l'atteinte de l'égalité comme une composante majeure de la réforme. L'égalité est l'une des valeurs fondatrices de la démocratie, les femmes s'en sont rapprochées, lorsqu'en 1940, elles ont acquis le droit de voter et de pouvoir se présenter en politique. Toutefois, il nous faut encore atteindre l'égalité de fait. Viser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la représentation politique est obligatoire si l'on souhaite avoir un système plus démocratique.

5^{ème} proposition

Des mesures concrètes

Pour y parvenir nous soutenons les mesures présentées par le *Collectif féminisme et démocratie*.

- ✓ Obliger les partis politiques à se doter d'un plan d'action prévoyant l'adoption de mesures concrètes pour atteindre l'égalité. Cet argent devrait être investi par chaque parti dans un fond spécial dédié à la promotion et au soutien de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le parti.
- ✓ Exiger, des partis politiques, qu'ils fassent rapport annuellement au Directeur général des élections en regard du plan d'action en matière d'égalité où l'on aurait des informations quantitatives et qualitatives sur l'atteinte des objectifs, les mesures prises, les sommes d'argent investies, etc.
- ✓ Bonifier financièrement le fonctionnement des partis en fonction des élues et non pas des candidates. Il s'agirait d'accorder une majoration de l'allocation annuelle versée à un parti politique à compter de 35% d'élues dans le parti. Cela afin de s'assurer que les partis travaillent réellement à l'augmentation des élues.
- ✓ Bonifier le remboursement des dépenses électorales acquittées par les candidates et les élues en accordant une majoration de 5% supplémentaire.
- ✓ Maintenir ces mesures après l'atteinte des objectifs, pendant les trois élections suivantes.

Conclusion

Nous croyons que les propositions, que nous avons présentées pour la réforme du mode de scrutin, pourraient être un premier pas qui permettra aux citoyenNEs du Québec de prendre une part plus active dans la politique de leur pays. Nous croyons que cela peut contribuer à faire baisser le cynisme de plusieurs québécoisEs en ce qui concerne les élections et la politique.

Enfin, si nous souhaitons permettre à toutes et à tous de participer à la vie démocratique, nous devrions favoriser la représentation des tiers partis, avec une proportionnelle calculée au niveau national plutôt que régional. Cela permet de compter tous les votes et ainsi respecter la volonté populaire exprimée par les électrices et les électeurs.

Nous ne referons pas cet exercice avant longtemps alors nous invitons donc le gouvernement en place à écrire l'histoire et à être celui qui aura permis au Québec d'avoir un mode de scrutin s'inscrivant dans une réelle démocratie.

Votons pour un Québec démocratique !

Nos recommandations

Considérant que le mode de scrutin présent ne représente pas la volonté populaire, nous recommandons que le gouvernement du Québec modifie, de façon importante, la Loi électorale afin de rendre celle-ci plus démocratique.

Considérant que le mode de scrutin présent ne reflète pas la volonté populaire, nous recommandons l'instauration de deux votes distincts.

Considérant que la proposition de gouvernement du Québec sur un seul vote uninominal entraîne un déficit démocratique, nous recommandons l'établissement d'une composition nationale afin que les sièges de l'Assemblée nationale soient répartis en proportion du nombre de votes obtenus par tous les partis à la grandeur du Québec.

Considérant qu'il est nécessaire d'avoir une liste nationale, nous recommandons que celle-ci :

- ✓ Respecte l'alternance entre les femmes et les hommes;**
- ✓ Commence par une femme.**
- ✓ S'assure de la représentation de toutes les régions du Québec dans la première moitié de la liste.**

✓ Intègre des personnes issues du milieu ethnoculturel afin de représenter la diversité culturelle.

Considérant que le mode de scrutin actuel encourage peu l'égalité entre les femmes et les hommes, nous recommandons la mise en place des propositions du Collectif féministe et démocratie qui présente des mesures concrètes pour atteindre une réelle égalité entre les femmes et les hommes.

Demande d'audition

Nous souhaitons être entendues par la Commission lors de son passage en Gaspésie.

Personne à contacter : Nathalie Babin au (418) 364-3157

Centre de femmes de la MRC d'Avignon

Centr'Elles, comité d'action des femmes d'Avignon

723, boulevard Perron

Carleton, Québec

G0C 1J0